

P.V N°29
(Réunion du 04-04-2018)

La séance est ouverte à 14h00 sous la présidence de Mr BACHIR BOURHIM,
en présence de M^{RS} : MOHAMED ABOULABASS –MOHAMED JIYED- BRAHIM BOUNINA- HAJOUB
BERNICH MOHAMED ALOUAB.

**** Ordre du Jour ****

HOMOLOGATION DES RENCONTRES

CHAMPIONNAT EXCELLENT

22^{EME} JOURNEE DU 25-03-2018

-ASMJ	(01)	UN	--	ASCL	(01)	UN	HOMOLOGUE
-UJST	(03)	TROIS	--	CAH	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-ASJAB	(01)	UN	--	AUSCT	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-ASEM	(00)	ZERO	--	CMFCI	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ASCT	(01)	UN	--	CUJSI	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-AJAS	(01)	UN	--	AUFI	(01)	UN	HOMOLOGUE
-CUSB	(02)	DEUX	--	AAR	(01)	UN	HOMOLOGUE

CHAMPIONNAT 3^{EME} DIVISION

20^{EME} JOURNEE DU 25-03-2018

Groupe 1 :

-CASA	(01)	UN	--	CSCHI	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-ACSTA	(02)	DEUX	--	USOJ	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ACAM	(04)	QUATRE	--	ASNTA	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-ASGG	(02)	DEUX	--	CSAT	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-CSII	(03)	TROIS	--	AEFM	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-EAST	(00)	ZERO	--	AHSB	(01)	UN	HOMOLOGUE

NB : Une amende de (200.00 dh) est infligée AEFM pour réserve non confirmée.

Groupe 2 :

-AASS	(00)	ZERO	--	ATB	(04)	QUATRE	HOMOLOGUE
-CSMB	(04)	QUATRE	--	ASCK	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-CROB	(03)	TROIS	--	ASNT	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-USRD	(02)	DEUX	--	CSUB	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-AUSML	(00)	ZERO	--	CMF	(05)	CINQ	HOMOLOGUE
-ACCG	(00)	ZERO	--	COG	(00)	ZERO	HOMOLOGUE

CHAMPIONNAT 4^{EME} DIVISION

20^{EME} JOURNEE DU 25-03-2018

Groupe 1 :

-CSTI	(00)	ZERO	--	AESB	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-AUJF	(00)	ZERO	--	SBCA	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-CAT	(03)	TROIS	--	RCAT	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-UJAF	(04)	QUATRE	--	AOS	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ASHT	(04)	QUATRE	--	ASJE	(00)	ZERO	HOMOLOGUE

Groupe 2 :

-ASAQ	(00)	ZERO	--	AUI	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASEJT	(01)	UN	--	CDHSS	(08)	HUIT	HOMOLOGUE
-ASCAA	(00)	ZERO	--	ASCAR	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASIK	(07)	SEPT	--	ASAT	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-AAIS	(00)	ZERO	--	FOSE	(06)	SIX	HOMOLOGUE
-ASMA	(01)	UN	--	CCT	(00)	ZERO	HOMOLOGUE

SUITE PV N° 29 (pg :2)

Groupe 3 :

-ASCSB	(02)	DEUX	--	ASAAT	(01)	UN	HOMOLOGUE
-FT	(03)	TROIS	--	AUTFB	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASUHMA	(03)	TROIS	--	CUSI	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-ASATB	(04)	QUATRE	--	ASDA	(01)	UN	HOMOLOGUE
-AJSF	(03)	TROIS	--	AIBA	(00)	ZERO	HOMOLOGUE

-ACAOD # AULK : L'équipe AULK a fait participer à cette rencontre le joueur BOUCHENGUA YASSINE L 154615 suspendu pour une durée d'un match pour cumul de 04 avertissements à compter du 19-03-2018.

A cet effet l'équipe AULK perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et cinq buts contre. L'équipe ACAOD marque trois points au classement et cinq buts pour.

Le joueur BOUCHENGUA YASSINE L 154615 est de nouveau suspendu pour une durée de 04 matchs (1+3) à compter du 06-04-2018.

Une amende de 1 250.00 dh est infligée au club AULK

Groupe 4 :

-ASCM	(02)	DEUX	--	AAIF	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-ASMAN	(03)	TROIS	--	AASB	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-RSAT	(00)	ZERO	--	CATS	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-AUSMA	(01)	UN	-	ODSA	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ATSI	(01)	UN	--	ASRB	(00)	ZERO	HOMOLOGUE

-AT # WUSAA : L'équipe WUSAA a fait participer à cette rencontre le joueur CHEDDAKH AMER L 124464 suspendu pour une durée de deux matchs pour cumul de 08 avertissements à compter du 15-03-2018.

A cet effet l'équipe WUSAA perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe AT marque trois points au classement et trois buts pour.

Le joueur CHEDDAKH AMER L 124464 est de nouveau suspendu pour une durée de 04 matchs (3+1) à compter du 06-04-2018.

Une amende de 1 250.00 dh est infligée au club WUSAA.

COUPE DU SOUSS "CADETS"

5^{EME} JOURNEE DU 24-03-2018

-RSAT	(02)	DEUX	--	ASCL	(05)	CINQ	HOMOLOGUE
-OD	(02)	DEUX	--	UJST	(05)	CINQ	HOMOLOGUE
-HUSA	(02)	DEUX	--	AUAS	(01)	UN	HOMOLOGUE

-EAST # ASEA : L'équipe ASEA a fait participer à cette rencontre les joueurs MEFTAH EL MEHDI L 150861 et OUSSAMA NEJEM L 154349 suspendus pour une durée de deux matchs chacun à compter du 17-03-2018 (PV n° 26 CRSR et Q du 14-03-2018).

A cet effet l'équipe ASEA perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe EAST marque trois points au classement et trois buts pour.

Les joueurs MEFTAH EL MEHDI L 150861 et OUSSAMA NEJEM L 154349 sont de nouveau suspendus pour une durée de 03 matchs (2+1) chacun à compter du 06-04-2018.

Une amende de 1 000.00 dh est infligée au club ASEA.

SUITE PV N° 29 (pg :3)

-USAT # ANSA: L'équipe USAT a fait participer à cette rencontre le joueur AMCHAALIK JAMAL L 146926 suspendu pour une durée de trois matchs à compter du 05-03-2018 (PV n° 22 CRD du 09-03-2018).

A cet effet l'équipe USAT perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe ANSA marque trois points au classement et trois buts pour.

Le joueur AMCHAALIK JAMAL L 146926 est de nouveau suspendu pour une durée de 04 matchs (3+1) à compter du 06-04-2018.

Une amende de 1 000.00 dh est infligée au club USAT.

CHAMPIONNAT JUNIORS

18^{EME} JOURNEE DU 24 et 25-03-2018

Groupe 1 :

-ASNTA	(00)	ZERO	--	CMF	(01)	UN	HOMOLOGUE
-CSCA	(02)	DEUX	--	SBCA	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-ASUAZ	(02)	DEUX	--	CSII	(02)	DEUX	HOMOLOGUE

-ACSTA # AUJF: L'équipe AUJF a fait participer à cette rencontre le joueur ABOU AHMED L 147395 suspendu pour une durée d'un match pour cumul de 04 avertissements à compter du 11-03-2018

A cet effet l'équipe AUJF perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe ACSCTA marque trois points au classement et trois buts pour.

Le joueur ABOU AHMED L 147395 est de nouveau suspendu pour une durée de 02 matchs (1+1) à compter du 06-04-2018.

Une amende de 1 000.00 dh est infligée au club AUJF.

Groupe 2 :

-ASNT	(06)	SIX	--	ASMAN	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ASJAB	(04)	QUATRE	--	CSTI	(01)	UN	HOMOLOGUE
-AUSML	(01)	UN	--	ASHT	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-CUJSI	(05)	CINQ	--	USOJ	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-CSMB	(01)	UN	--	ASAAT	(02)	DEUX	HOMOLOGUE

Groupe 3

-ASCSB	(01)	UN	--	ATB	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASRB	(01)	UN	--	CMFCI	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASEM	(03)	TROIS	--	AASB	(00)	ZERO	HOMOLOGUE

-ASCK # ACAM: L'équipe ASCK a fait participer à cette rencontre le joueur CHAKIR SALAHEDDINE L 202502 suspendu pour une durée d'un match pour cumul de 04 avertissements à compter du 11-03-2018

A cet effet l'équipe ASCK perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe ACAM marque trois points au classement et trois buts pour.

Le joueur CHAKIR SALAHEDDINE L 202502 est de nouveau suspendu pour une durée de 02 matchs (1+1) à compter du 06-04-2018.

Une amende de 1 000.00 dh est infligée au club ASCK

Groupe 4 :

-ODSA	(03)	TROIS	--	ASMA	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-ACCG	(04)	QUATRE	--	USSKM	(01)	UN	HOMOLOGUE
-AUSCT	(01)	UN	--	ASAT	(01)	UN	HOMOLOGUE
-USMAM	(05)	CINQ	--	ATSI	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-CAH	(05)	CINQ	--	ACAOD	(00)	ZERO	HOMOLOGUE

Groupe 5 :

-CATS	(00)	ZERO	--	ASGG	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-AAR	(02)	DEUX	--	CCH	(05)	CINQ	HOMOLOGUE
-CUSI	(01)	UN	--	AJAS	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-UJST	(01)	UN	--	AEFM	(03)	TROIS	HOMOLOGUE

Groupe 6 :

-ASAQ	(01)	UN	--	AUAS	(01)	UN	HOMOLOGUE
-RCMA'A'	(03)	TROIS	--	ASUHMA	(01)	UN	HOMOLOGUE

-CUSB # AT : L'équipe CUSB a fait participer à cette rencontre le joueur OUKBI LARBI L 158103 suspendu pour une durée d'un match pour cumul de 04 avertissements à compter du 11-03-2018

A cet effet l'équipe CUSB perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe AT marque trois points au classement et trois buts pour.

Le joueur OUKBI ARBI L 158103 est de nouveau suspendu pour une durée de 02 matchs (1+1) à compter du 06-04-2018.

Une amende de 1 000.00 dh est infligée au club CUSB.

-ASCM # ASCT : : L'équipe ASCM ne s'étant pas présentée au terrain à l'heure du coup d'envoi de la rencontre. Elle marque son 1^{ER} forfait et perd le match par pénalité. De ce fait l'équipe ASCM marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe ASCT marque trois points au classement et trois buts pour.

Une amende de 1 000.00 dh est infligée au club ASCM.

-CSCHI # ASDA : L'équipe CSCHI a fait participer à cette rencontre le joueur KABOUL ISMAIL L 134297 suspendu pour une durée d'un match pour cumul de 04 avertissements à compter du 11-03-2018

A cet effet l'équipe CSCHI perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe ASDA marque trois points au classement et trois buts pour.

Le joueur KABOUL ISMAIL L 134297 est de nouveau suspendu pour une durée de 02 matchs (1+1) à compter du 06-04-2018.

Une amende de 1 000.00 dh est infligée au club CSCHI.

Groupe 7 :

-AAIF	(01)	UN	--	AJSF	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-CSAT	(07)	SEPT	--	ASHTI	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-AHSB	(00)	ZERO	--	HUSA	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-RSAT	(05)	CINQ	--	RCMA'B'	(03)	TROIS	HOMOLOGUE

CCT # ASEA : L'équipe ASEA a fait participer à cette rencontre le joueur NASSI EL MEHDI L 128190 suspendu pour une durée d'un match pour cumul de 04 avertissements à compter du 11-03-2018

A cet effet l'équipe ASEA perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et quatre buts contre. L'équipe CCT marque trois points au classement et quatre buts pour.

Le joueur NASSI EL MEHDI L 128190 est de nouveau suspendu pour une durée de 02 matchs (1+1) à compter du 06-04-2018.

Une amende de 1 000.00 dh est infligée au club ASEA.

SUITE PV N° 29 (pg :5)

Groupe 8:

-WUSAA	(00)	ZERO	--	ANSA	(04)	QUATRE	HOMOLOGUE
-OD	(09)	NEUF	--	AUTFB	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ASCL	(02)	DEUX	--	AUFI	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-CSUB	(00)	ZERO	--	AASS	(01)	UN	HOMOLOGUE

-FOSE # AAIS : Non joué pour traçage non conforme à la loi 1 des lois du jeu .

A cet effet l'équipe FOSE perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe AAIS marque trois points au classement et trois buts pour.

Une amende de 1 000.00 dh est infligée au club FOSE.

CHAMPIONNAT MINIMES

17^{EME} JOURNEE DU 25-03-2018

Groupe 3

-ASCL	(01)	UN	--	ASCT	(01)	UN	HOMOLOGUE
-AUSMA	(00)	ZERO	--	AASS	(06)	SIX	HOMOLOGUE
-HUSA'A'	(00)	ZERO	--	OD'B'	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-CSAT	(00)	ZERO	--	ASHTI	(08)	HUIT	HOMOLOGUE

Groupe 4 :

-CASA	(00)	ZERO	--	ASEA'B	(04)	QUATRE	HOMOLOGUE
-OD'A'	(02)	DEUX	--	ASDA	(01)	UN	HOMOLOGUE
-USMAM	(10)	DIX	--	ASMJ	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-CSCHI	(03)	TROIS	--	AHSB	(04)	QUATRE	HOMOLOGUE

Groupe 5 :

-CUSB	(03)	TROIS	--	USSKM	(01)	UN	HOMOLOGUE
-AT	(03)	TROIS	--	RSAT	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-RCMA	(01)	UN	--	AUFI	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASEA'A	(00)	ZERO	--	HUSA 'B'	(02)	DEUX	HOMOLOGUE

NB : La date du 09-04-2018 est considérée comme date de réception de ce PV par les clubs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15H30

Président de la CRSR et Q
M' BACHIR

BOURHIM